

**OFFRE N°**

50967

**SECTEUR**

RESTAURATION

**TYPE DE CONTRAT**

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

**DURÉE CONTRAT**

1 AN(S)

**TEMPS DE TRAVAIL**

TEMPS PLEIN

**ENTREPRISE**

CAMPUS DU LAC - RECRUTEMENT DU 08/06/26

AU 12/06/26

**LIEU**

BORDEAUX ET PÉRIPHÉRIE - DÉPARTEMENT DE

LA GIRONDE - NOUVELLE-AQUITAINE

**POSTULEZ AVANT LE**

12/06/2026

**PRISE DE POSTE**

01/07/2026

**CONTACT**

Sylvie LALLEMAND

slallemand@cnarm.fr

06 92 70 07 77

**STANDARD**

☎ 02 62 15 00 00

## Barman - H/F - CS Métier du Bar - Contrat d'apprentissage - 1 an

### ▶ DESCRIPTIF

Dynamique et adroit, vous incarnez l'âme et l'ambiance d'un bar. Vous préparez et servez les boissons, des plus classiques aux plus sophistiquées. La créativité fera également partie de vos qualités. Vous devez être discret et diplomate, tout en restant à l'écoute de ses clients. Vous participez à la définition de l'offre commerciale et à la communication de l'établissement. Vous approvisionnez et gérez les produits. Vous serez amené à faire l'ouverture et la fermeture de l'établissement et l'entretien écoresponsable des espaces de travail, des équipements et des matériels. Vous préparez et servez des boissons et des cocktails.

### ▶ PROFIL RECHERCHÉ

<b>NIVEAU :</b>	Bac ou équivalent
<b>DIPLOME REQUIS :</b>	Aucun
<b>EXPÉRIENCES :</b>	Expérience professionnelle non exigée
<b>COMPÉTENCES :</b>	Vous avez une forte motivation pour le poste. Esprit créatif, Disponible et dynamique, vous avez le sens de la relation client.
<b>FORMATION MIN ACCEPTÉ :</b>	Niveau 4 validé (Bac général, Pro ou Techno, BP ou autres)
<b>FORMATION MAX ACCEPTÉ :</b>	Aucune
<b>LANGUE(S) :</b>	Connaissances de base
<b>INFORMATIQUE :</b>	Non spécifié
<b>PERMIS :</b>	

### ▶ EXIGENCE(S)

Assiduité, Dynamisme, Flexible et Forte motivation, le contact client et la communication, Sérieux, Responsable

### ▶ RÉMUNÉRATION

Salaire BRUT: 1823 € Mensuel

### ▶ AIDES DU CNARM



Billet d'avion aller + transfert



Allocation d'arrivée de 400€



Aide à l'hébergement 2 mois



Indemnité forfaitaire de 500€



Prime d'installation de 400€



Indemnité complémentaire selon la situation